

»» DÉONTOLOGIE DU FORMATEUR ET DE LA FORMATRICE

Septembre 2019

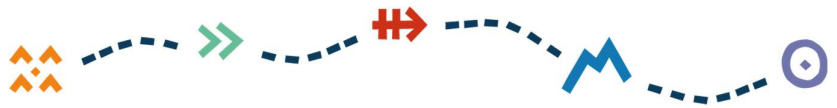
La formation chez les Scouts et Guides de France se veut à l'image de notre association : ouverte et accueillante, garantissant à tout stagiaire une équité de traitement et un cadre favorable à l'apprentissage. Cela se traduit par la mise en place d'un cadre déontologique pour les formateurs et formatrices agissant dans le cadre de l'association. Les règles édictées ci-après s'appliquent à l'ensemble des responsables appelés à animer des séquences de formation, les invitant à adopter une posture exemplaire avant, pendant et après la session.

LES POSTURES DU FORMATEUR ET DE LA FORMATRICE

- Agit toujours et uniquement dans le cadre de la session sur laquelle il ou elle est missionnée.
- Accueille chaque stagiaire dans une attitude bienveillante, ouverte et compréhensive.
- Engage le mouvement dans ses paroles et ses actes, il ou elle est donc vigilante à son attitude et ses propos.
- Est conscient de sa position d'autorité vis-à-vis des stagiaires et vise à ne pas en abuser.
- Garantit un contexte serein d'apprentissage.

L'ÉVALUATION EN FORMATION

- L'évaluation permet l'émission d'un avis objectif sur des capacités montrées, basé sur des faits observés, et non une validation ou un jugement de la personne.
- L'évaluation est une démarche transparente et partagée avec l'ensemble des acteurs concernés.
- Les méthodes et critères d'évaluation sont définis en amont et connus de tous.



- La place de l'auto-évaluation est importante dans le parcours du ou de la stagiaire.
- L'évaluation est un outil pour construire un parcours de formation.
- L'évaluation se fait dans le strict cadre de la session de formation, sans tenir compte d'éventuels éléments extérieurs (propos, actes, ...) connus ou rapportés.

LES OBLIGATIONS DU FORMATEUR ET DE LA FORMATRICE

- Se forme et maintient ses compétences à jour.
- Est capable de remettre ses pratiques en question.
- S'oblige à une discrétion sur les échanges et avis émis lors de la formation sur les stagiaires, en dehors de toute nécessité de s'exprimer sur le sujet.
- Est solidaire des décisions prises en équipe de formation et des orientations prises par le mouvement.
- Garde à l'esprit que son but est de faire grandir les stagiaires et œuvre en ce sens.

LA RELATION DU FORMATEUR OU DE LA FORMATRICE AUX STAGIAIRES

- Garantit un cadre sécurisant pour les stagiaires.
- Encourage le dépassement de soi et donne le droit à l'erreur.
- Ne laisse pas les stagiaires échouer volontairement ou par négligence.
- Construit avec le ou la stagiaire une relation d'adultes responsables au service du mouvement.